

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE MURAT SUR VEBRE**

Membres	Date de la convocation 19/07/2016
- en exercice : 15	Date d'affichage : 27/07/2016
- qui ont pris part à la délibération : 10	

L'An deux mille seize, le vingt-six juillet à 16 heures 30

Le conseil municipal de Murat sur Vèbre

Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Daniel VIDAL Maire

**Etaient présents** : ARRIBAT Bernard, BLANC Maurice, GAYRAUD Claude, MAS Bernard, PONS Françoise, RAZIMBAUD Jean-Louis, RAZIMBAUD Olivier, ROQUE Christiane, SALES Laure,

**Procurations** :

Roumestant Bernard à Daniel VIDAL

**Absents** : PROENCA Antoine, SENDERENS Cédric, STELLA Nicole, SICARD Nathalie

**Délibération n°83-2016**

**Objet : demande de subvention DETR – création d'une annexe de la maison des services au public**

Entendu le rapport de Monsieur Bernard MAS concernant le projet de construction d'une nouvelle mairie et exposant qu'il convient de requalifier ce projet en création d'une annexe de la maison des services au public

Considérant que ces travaux rentrent dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la DETR

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, 10 voix pour 1 abstention

- approuve le projet
- adopte le plan de financement suivant :

Montant des travaux :	445.952,48€ HT
Montant éligible DETR	423.536,00€
DETR 1 <sup>ère</sup> tranche	105.884,00€
DETR 2 <sup>ème</sup> tranche	105.884,00€
Département	25.000,00€
Région	22.800,00€
Réserve parlementaire	8.000,00€
Autofinancement	178.384,48€
- autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

Le Maire,

Daniel VIDAL

